



Le 22 juin 2020

A l'attention de la Co-Présidence du
Groupe binational « Qualité des eaux »

M. Le Préfet du Doubs
Mme la Sous-Directrice de l'OFEV

Réf : PNRD / 2020-02

Objet : Contribution suite à la séance publique d'information sur le Doubs / Réunion du groupe binational

PJ : Bilan de la séance d'information du 1^{er} février + revue de presse

Madame la Co-Présidente, Monsieur le Co-Président,

Pour répondre à notre mission de concertation des acteurs locaux sur le Doubs franco-suisse, nous avons organisé le 1^{er} février dernier une séance d'information et d'échanges, visant à relayer vers le grand public l'avancement des démarches binationales et à permettre l'expression des préoccupations (*cf bilan joint*) quant à l'état de la rivière et aux mesures prises pour sa restauration. Près de 60 personnes ont participé à ce rendez-vous, le 4^{ème} du genre depuis 2012, par ailleurs relayé par les médias (*cf revue de presse*).

L'entrée en vigueur du nouveau règlement d'eau, la gestion davantage coordonnée des ouvrages et les actions de revitalisation du cours d'eau font partie des avancées à saluer. Les investissements réalisés ou programmés dans les STEP suisses et françaises ou l'action collective Limitox en France visant à réduire le flux de micropolluants non domestiques dans les réseaux d'assainissement offrent également des perspectives réjouissantes. Des efforts sont aussi réalisés en faveur d'une meilleure connaissance des flux de polluants, malgré des méthodes d'investigation et des interprétations différentes selon les études menées de part et d'autre de la frontière ou les acteurs qui les portent.

Nous notons cependant qu'un certain nombre d'actions, prévues pourtant au programme binational, paraissent en suspens, à l'image de l'arasement des anciens seuils et son impact sur le paysage, ou de la définition d'une méthode d'interprétation commune de la qualité des eaux qui permettra de mettre en œuvre des politiques plus concrètes auprès des différents acteurs. La coordination entre France et Suisse est en outre lacunaire sur le suivi partagé de la qualité d'eau, ainsi que sur le volet agricole.

Surtout, nous constatons que le groupe binational « Qualité » n'a pas été convoqué depuis mars 2016. Si nous comprenons la complexité inhérente à une telle démarche binationale, nous souhaiterions disposer de plus d'informations quant à l'avancement de ce groupe et d'un horizon pour une prochaine réunion de celui-ci. Il nous paraît en effet nécessaire de mobiliser les politiques, les services, les scientifiques et les acteurs locaux autour des problématiques non résolues. Nous comptons dès lors sur le pouvoir de votre action pour poursuivre les avancées réalisées de part et d'autre de la frontière.

En vous remerciant par avance de votre attention et de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Co-Présidente, Monsieur le Co-Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Parc du Doubs

Bernard SOGUEL
Président

Pour le Pays Horloger

Denis LEROUX
Président